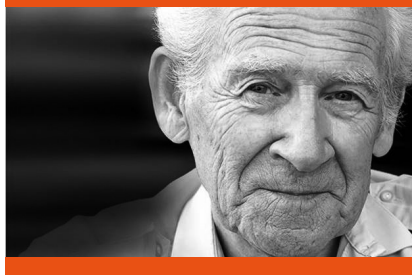


ACTEURS ET STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : MOBILISEZ-VOUS EN FAVEUR DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE EN PARTICIPANT À LA 5^{ème} ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS DE LA FONDATION LEGRAND !



PERTE D'AUTONOMIE



CONTACT

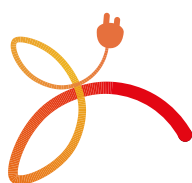
Muriel Inizan

✉ muriel.inizan@legrand.fr

☎ 05 55 06 71 35

Le règlement de cet appel à projets est consultable sur le site

🌐 www.fondationlegrand.org



FONDATION
legrand

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31 MAI 2021

La Fondation Legrand - Générateur d'autonomies, a pour objet d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique et de favoriser l'égalité des chances pour l'insertion professionnelle au sein de la filière électrique.

Animée par la volonté d'agir contre l'exclusion et d'être un moteur pour l'ensemble de la filière électrique, la Fondation Legrand se mobilise autour de trois domaines : perte d'autonomie, précarité électrique et égalité des chances.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le projet entre dans le domaine d'action de la Fondation Legrand : agir contre la perte d'autonomie et permet de limiter les conséquences de la perte d'autonomie
- Le projet se déroule en France métropolitaine
- Le projet est porté par une organisation de l'économie sociale et solidaire, ayant au minimum 2 ans d'existence
- La cause défendue est d'intérêt général : elle bénéficie à un groupe d'individus
- Le projet est le seul projet présenté par l'organisation au titre de cet appel à projets

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Caractère innovant du projet
- Pérennité et durabilité du projet
- Reproductibilité et modélisation du concept
- Crédibilité du calendrier
- Adéquation entre les ressources et les besoins du projet
- Gain en autonomie des bénéficiaires et utilité sociale
- Stratégie de communication et de valorisation des résultats

COMMENT PARTICIPER

- Télécharger, compléter le dossier de candidature (<https://fondationlegrand.org/uploads/documents/d2a5e2f43e9bf38918071d3024cd6a9a0c1945bb.pdf>). Une fois complété, merci de vous rendre sur la page de l'appel à projets «Perte d'autonomie» de la Fondation Legrand [<https://engagementsolidaire.wenabi.com/#/cfp/34>] afin de télécharger l'ensemble des documents associés à votre candidature à l'appel à projets.

PRIX

- 1^{er} prix : 10 000 €
- 2^e prix : 7 000 €
- 3^e prix : 5 000 €
- Prix du public* : 2 000 €
- Prix des collaborateurs Legrand* : 2 000 €

* Ces prix sont cumulables avec les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix.

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projets : 26 avril 2021
- Fin de dépôt des dossiers de candidature : 31 mai 2021
- Annonce de la sélection de 5 nominés dans chacune des grandes régions françaises (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Est et région parisienne) : 7 juin 2021
- Jurys régionaux pour la sélection de 2 nominés par grande région française : semaine du 28 juin au 2 juillet 2021
- Annonce de la sélection des 10 projets nominés : 5 juillet 2021
- Audition des 10 nominés par le Grand jury et remise des prix aux structures des projets lauréats : 8 octobre 2021.

WWW.FONDATIONLEGRAND.ORG

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION (FACE)
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE